Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'accueil aux élèves est assuré dans les établissements

L'accueil aux élèves est assuré dans les établissements

Dans le contexte du préavis de grève de la fonction publique annoncée par les syndicats SUD et SSP pour le 3 février prochain, le Conseil d'Etat tient à préciser aux familles que toutes les mesures préparatoires liées à l'éventualité d'une grève ont été prises dans les établissements qui accueillent des jeunes.

Partout, un service minimal sera assuré. Dans tous les cas, les élèves et les autres jeunes dépendant du Département de la formation et de la jeunesse seront accueillis dans les établissements qu'ils fréquentent.

Le Conseil d'Etat réitère sa confiance dans son corps enseignant et dans l'éthique de ce dernier.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 février 2000

Fabien Loi Zedda, secrétaire général du Département de la formation et de la jeunesse, 021 / 316 30 02